

Egalité des chances entre femmes et hommes et études genre dans le secteur tertiaire

Situation et mesures



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

© Berne 2007

Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche SER

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT

L'égalité des sexes a été intégrée dans la Constitution fédérale il y a 25 ans ; le premier programme fédéral de promotion de l'égalité des chances dans les universités et les hautes écoles spécialisées a été lancé voici 7 ans. Aujourd'hui, quelques progrès sont à constater dans ce domaine, même si ces progrès sont lents.

Comme le montrent les données ci-après, les mesures prises ont amené des résultats concrets dans certains domaines. D'autres efforts sont toutefois nécessaires pour mieux exploiter le potentiel des femmes dans la formation et la recherche. Les mesures complémentaires ne doivent cependant pas profiter qu'à la seule amé-

lioration de la condition des femmes, mais bénéficier également à l'économie et à la société.

La première partie de la présente brochure donne un aperçu des avancées en matière d'égalité des chances dans les hautes écoles suisses et de la situation des études genre dans notre pays. La deuxième partie aborde, d'une part, les mesures de promotion prises dans ce contexte par le biais du message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie pendant les années 2000 à 2003 et 2004 à 2007 et, d'autre part, les étapes prévues pour l'avenir.

Partie I : Situation de l'égalité des chances entre femmes et hommes et des études genre en Suisse

Egalité des chances en Suisse

Dans tous les types et à tous les niveaux de hiérarchie, les femmes sont sous-représentées dans les hautes écoles suisses. La proportion de femmes est toutefois très différente selon le niveau hiérarchique, le domaine d'études et l'établissement.

La proportion de femmes progresse lentement à tous les niveaux de hiérarchie académiques ; plus le niveau hiérarchique est élevé, plus la proportion de femmes est faible (ségrégation verticale)

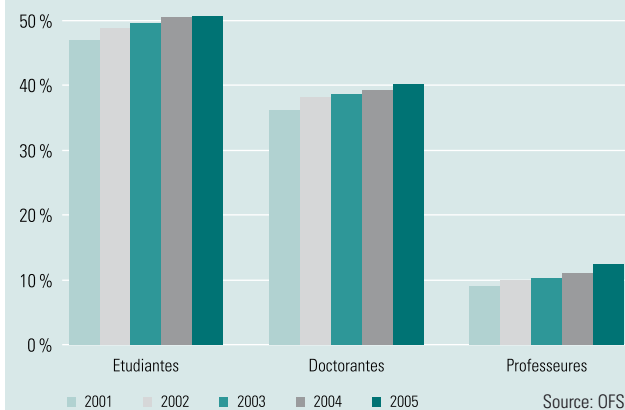
Universités cantonales et EPF (hautes écoles universitaires HEU)

En 2005, dans les hautes écoles universitaires, la part des femmes représentait 50,8 % parmi les étudiant-e-s, 40,3 % en doctorat, 23 % en habilitation et 12 % du professorat (graphique 1).

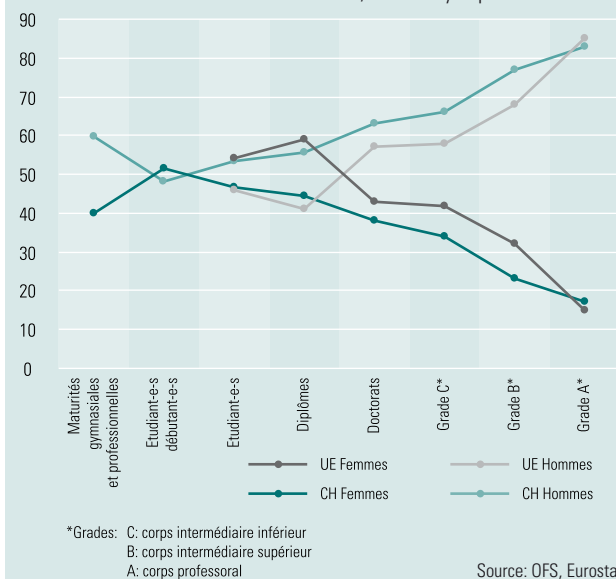
Après le doctorat, la proportion de femmes baisse fortement – on appelle ce phénomène le « tuyau percé » ou « leaky pipeline » (graphique 2). Les premières « fuites » se signalent déjà pendant les études : les femmes sont en général moins nombreuses à la fin qu'au début des études. Au niveau des doctorats et des habilitations, la présence des femmes par rapport aux hommes diminue encore nettement.

Lors du passage aux niveaux académiques supérieurs – surtout sur la voie du professorat – les femmes sont structurellement désavantagées ; il faut donc détecter et supprimer ces désavantages. En effet, même dans les domaines d'études où la proportion d'étudiantes est traditionnellement élevée, il y a finalement moins de femmes professeures. Dans le domaine des sciences humaines et sociales par exemple, deux tiers des étudiant-e-s sont des femmes, mais 80 % des postes de professeur-e-s sont détenus par des hommes.

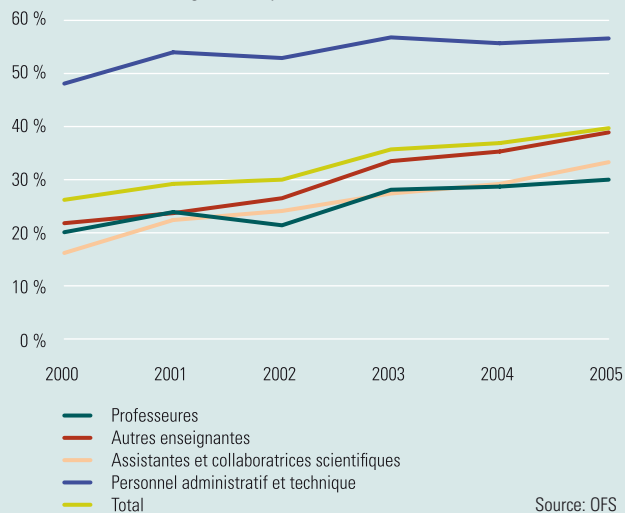
Graphique 1 Part des femmes dans les hautes écoles universitaires selon le niveau hiérarchique



Graphique 2 Carrière dans les hautes écoles selon les étapes et le sexe en Suisse et dans l'UE 2003/2004: «tuyau percé»



Graphique 3 Caractéristique du personnel HES: part des femmes selon les catégories de personnel, de 2000 à 2005



Hautes écoles spécialisées (HES)

Dans les hautes écoles spécialisées, les femmes sont déjà beaucoup moins représentées au niveau des étudiant-e-s. En 2005, 29 % des inscrit-e-s aux filières technique, économie et design (TED) étaient des femmes. Dans les filières de la santé, du travail social et des arts (SSA), elles représentaient au contraire l'écrasante majorité, c'est-à-dire 71 % ; mais au niveau des enseignant-e-s des domaines SSA, la proportion d'hommes était plus grande que celle des femmes (47 %) (tableau)¹. Dans les domaines de la technique et des technologies de l'information, la part de professeures atteignait à peine 8,2 %.

En général, la part des professeures n'augmente que lentement et surtout grâce à l'intégration du domaine de la santé, du travail social et des arts (SSA) (Graphique 3).

Le taux de professeures est assez bas dans presque tous les domaines d'enseignement. En 2005, 11'800 hommes et 5'413 femmes enseignaient dans les domaines reconnus par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

Dans le choix des domaines d'études, les différences traditionnelles spécifiques au sexe persistent (ségrégation horizontale)

Dans toutes les hautes écoles, il s'avère que les femmes et les hommes sont influencé-e-s par la répartition traditionnelle des rôles dans le choix de leurs domaines d'études. En 2005, la proportion d'étudiantes dans les hautes écoles universitaires allait de 25 % en sciences techniques à 64 % en sciences humaines et sociales. Dans

Tableau: Nombre d'enseignant-e-s par domaine d'études en 2005

	Nombre d'enseignant-e-s			Proportion d'enseignant-e-s par domaine (en %)		Proportion de femmes dans le domaine (en %)
	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Architecture, construction et planification	1 083	959	124	8,1	2,3	11,4
Technique et technologies de l'information	2 289	2 101	188	17,8	3,5	8,2
Chimie et sciences de la vie	308	256	52	2,2	1,0	16,9
Agriculture et économie forestière	223	182	41	1,5	0,8	18,4
Economie et services	4 272	3 354	918	28,4	17,0	21,5
Design	1 216	803	413	6,8	7,6	34,0
Total TED	9 391	7 655	1 736	64,9	32,1	18,5
Musique, arts de la scène et autres arts	2 238	1 498	740	12,7	13,7	33,1
Linguistique appliquée	70	27	43	0,2	0,8	61,4
Travail social	3 325	1 691	1 634	14,3	30,2	49,1
Psychologie appliquée	247	125	122	1,1	2,3	49,4
Santé	1 942	804	1 138	6,8	21,0	58,6
Total SSA	7 822	4 145	3 677	35,1	67,9	47,0
Total domaines OFFT (TED + SSA)	17 213	11 800	5 413	100,0	100,0	31,4

¹ Evaluation HES 2004-2007. Rapport intermédiaire 2006 : 35, 92, 94.

les hautes écoles spécialisées, elle s'élevait à 5 % dans le domaine de la technique et des technologies de l'information et à 85 % dans celui de la santé.

Une étude réalisée en 2006 à propos de la relève des ingénieur-e-s en Suisse montre que le taux de femmes dans les filières d'ingénierie au sein des hautes écoles suisses a augmenté pendant quelques années depuis 1996, en matière de diplômes, passant par exemple de 13 à 17 %. Depuis 2005, la proportion de femmes est cependant à nouveau en recul : dans les HES, elle a chuté de 9,4 % (2004) à 8,9 % (2005) des diplômés, dans les HEU elle est tombée de 19,1 % à 14,6 % des doctorats ; on constate aussi une légère baisse du taux d'étudiantes².

Dans l'ensemble, la proportion de femmes dans les HES a augmenté, surtout grâce à l'intégration des domaines de la santé, du social et des arts, à forte représentation féminine. Les femmes sont toutefois globalement mieux représentées qu'il y a quelques années dans les domaines technique, économie et design. Le graphique 8 montre bien les différences entre le taux de femmes et d'hommes dans chaque domaine.

La proportion de femmes dans les universités cantonales est plus élevée que dans les EPF et les HES

La proportion des femmes est toutefois différente selon le type de haute école et la région. L'EPF de Lausanne avec 23,5 %, l'EPF de Zurich avec 29,3 % et la Haute école de St-Gall avec 27,9 %, affichaient les taux d'étudiantes les plus bas des hautes écoles universitaires suisses en 2005, tandis que la plus forte proportion de femmes revenait à l'Uni-

² La relève des ingénieurs en Suisse 2006 : 38-42.

versité de Genève avec 58,8% d'étudiantes. Dans les HES publiques, l'écart allait de 25 % en Suisse orientale (FHO) à 48 % à Zurich (ZFH).

Carrière après des études dans une haute école

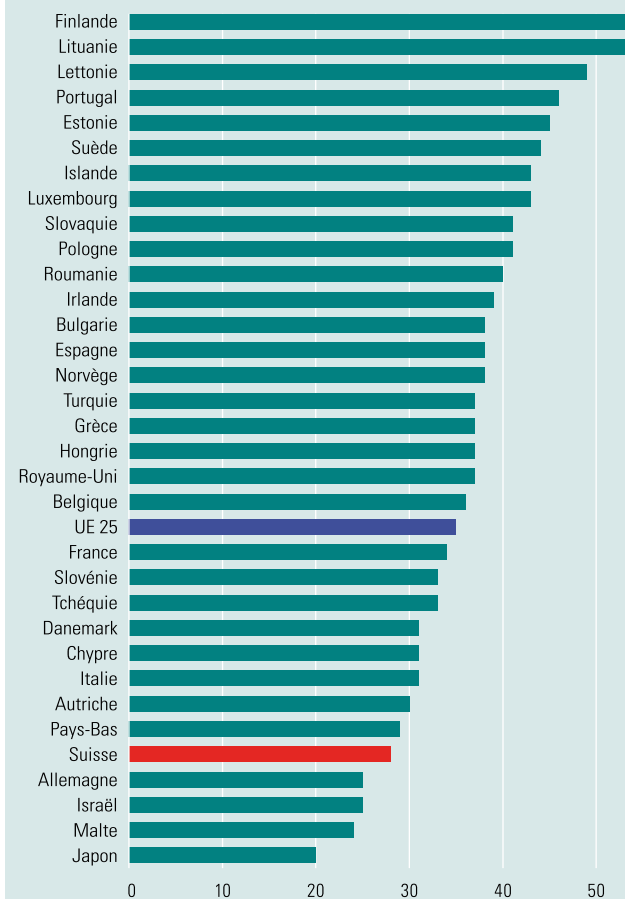
Comme le montrent des sondages réalisés régulièrement auprès des diplômé-e-s de hautes écoles, il y a peu de différences entre les sexes en termes de positions professionnelles un an après l'obtention du diplôme. Après quatre ans sur le marché du travail, la situation se précise cependant : les hommes sont par exemple plus représentés aux postes de dirigeants (HEU : 33 % ; HES : 48 %) que les femmes (HEU : 25 % ; HES : 32 %)³.

Egalité des chances dans le contexte international

Les tendances décrites concernent aussi les pays proches. Si les femmes représentent environ 50 % des étudiants dans la plupart des pays européens, elles ne jouent qu'un rôle secondaire dans le domaine des sciences. Elles éprouvent des difficultés à se hisser au sommet de l'échelle de la carrière scientifique. Au niveau du professorat (niveau A), le taux de femmes est également bas dans beaucoup d'autres pays européens (graphique 2). Mais la relève est clairement inférieure en Suisse : par rapport au reste de l'Europe, il y a chez nous moins d'étudiantes diplômées ; la proportion de femmes choisissant de faire un doctorat est encore plus faible comparativement aux autres pays européens. Au niveau international, la Suisse se situe donc dans le dernier quart du classement du point de vue de la représentation des femmes dans les sciences (graphique 4).

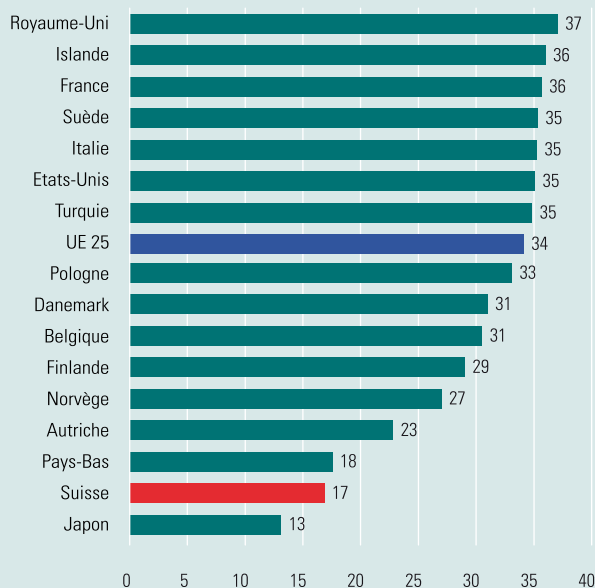
³ Le sort des diplômés des hautes écoles sur le marché du travail, communiqué de presse de l'OFS du 10.11.2006 : 2.

Graphique 4 Proportion de chercheuses dans le domaine tertiaire, comparaison internationale, 2003



Source: Eurostat, *She Figures 2006*, p.28

Graphique 5 Femmes diplômées en sciences exactes et naturelles et ingénierie, 2003, en % du total des diplômé-e-s dans ces domaines



Source: OFS, Eurostat

En termes de diplômes obtenus par les femmes en mathématiques, en sciences naturelles et en technique, notre pays présente avec le Japon le taux le moins élevé (graphique 5). Les pays européens et le Japon font de gros efforts pour intégrer davantage les femmes dans la recherche, renforcer leur position dans ce secteur et assurer la relève.

Comme le graphique 4 le montre, la part moyenne de chercheuses dans le secteur tertiaire était en 2003 de 35 % dans les pays de l'UE et de 28 % en Suisse. Dans le domaine de recherche le plus important, celui de l'économie privée, elle atteignait 21 %. Le potentiel des femmes est visiblement peu utilisé.

Etudes genre

Les études genre analysent les constructions, les applications et les connotations de la notion de « genre » (construction sociale en fonction du sexe) et traitent des rôles et des rapports complexes de pouvoir. Elles concernent différentes disciplines, plusieurs champs de recherche et diverses traditions scientifiques. Les études genre ne remplacent pas la recherche par discipline, mais l'analysent d'un point de vue scientifique et critique en intégrant les aspects marquants des rôles dévolus aux femmes et aux hommes.

Développement des études genre

A partir de la recherche sur la situation des femmes dans les années 70, les études genre se sont développées de manière extrêmement dynamique au cours de leurs 35 années d'existence. En 1969, 17 cours concernant la recherche sur la situation des femmes ont été proposés pour la première fois aux Etats-Unis. Dès 1995, ce domaine d'études comprenait 630 programmes aux Etats-Unis et plus de 80 centres de recherche universitaires.

Dans l'UE, la mise en place des études genre est encouragée depuis le milieu des années 80. En 1994 déjà, on comptait aux Pays-Bas 20 professeur-e-s, 13 professeur-e-s agrégé-e-s et 13 centres genre. En Allemagne, il y avait 108 professeur-e-s donnant des cours sur le thème du genre en 2005. En Suisse, à la même époque, seuls trois professeur-e-s extraordinaires et un professeur titulaire se consacraient explicitement aux études genre.

Les études genre en Suisse

Il existe en Suisse des activités académiques dans le domaine des études genre depuis la fin des années 70, mais la mise en place au niveau universitaire a été très laborieuse. Certaines universités et HES ont de nos jours développé des approches couronnées de succès, mais d'autres universités, les EPF et la plupart des HES ne disposent d'aucune forme institutionnalisée d'études genre. Les études genres sont le mieux développées à Bâle, à Genève et à Lausanne. Elles y disposent de quelques filières d'études et de professeur-e-s. Dans les autres universités, les cours consacrés au genre dépendent de quelques chercheuses et chercheurs qui y consacrent une partie de leur enseignement. Leur profil d'enseignement n'est toutefois pas axé sur ce thème.

Aujourd'hui, les études genre sont représentées dans toutes les universités qui souhaitent être compétitives au niveau international. En Suisse, on constate cependant un retard important par rapport aux pays de l'UE et aux Etats-Unis. Il est donc plus difficile pour les chercheuses et chercheurs de défendre leur candidature pour des programmes de recherche de l'UE dans le domaine des études genre, mais aussi des sciences sociales. Il est dans l'intérêt des hautes écoles de remédier à cette situation.

Partie II : Mesures actuelles et futures

Au cours des deux dernières périodes de subventionnement (2000-2003 et 2004-2007), presque tous les établissements de formation et de recherche ont pris des mesures pour promouvoir l'égalité des chances entre femmes et hommes ainsi que les études genre. Ces mesures ont fait leurs preuves et devraient être reconduites et développées pendant la prochaine période de subventionnement 2008-2011 afin d'assurer leur durabilité.

Egalité des chances dans les hautes écoles et la recherche

Hautes écoles

L'objectif le plus important de l'actuel programme fédéral Egalité des chances dans les **universités cantonales** a été atteint en été 2006: la proportion de professeures a doublé, passant de 7 % (en 1998) à 14 %. Un budget de 16 millions de francs par période de subventionnement et une palette de prestations innovantes ont permis d'améliorer les conditions offertes aux femmes pour réaliser une carrière académique.

Le module 1, système incitatif (contribution financière pour chaque nouvelle professeure nommée) n'a pas eu d'impact direct sur les commissions de nomination, mais a éveillé l'attention de celles-ci en termes de procédure de nomination et de données collectées dans les universités.

Le module 2, mentoring, a contribué de manière importante à la promotion de la relève des femmes et à la création de réseaux entre les universités.

Le module 3, structures d'accueil pour enfants, a permis d'accroître sensiblement les places de garde dans les hautes écoles.

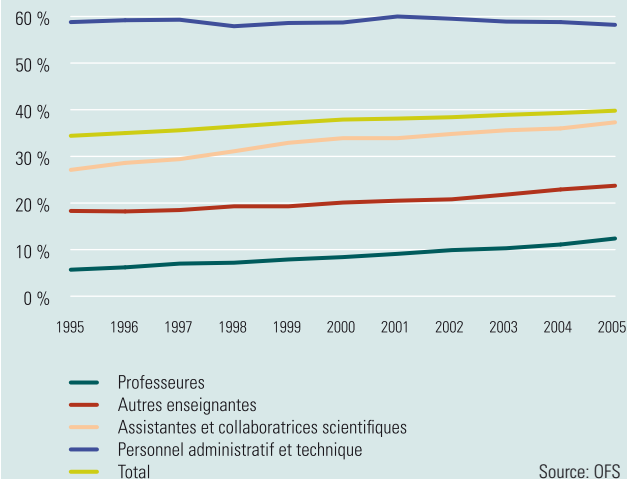
Si quelques progrès ont été réalisés, les obstacles pour les femmes dans les hautes écoles n'ont pas disparu. Le graphique 6 montre également la lenteur de l'augmentation du taux de femmes dans les hautes écoles universitaires.

D'ici 2012, d'autres mesures devraient être mises en pratique par le programme fédéral Egalité des chances, dont l'objectif est de faire passer la proportion de professeures ordinaires et extraordinaires à 25 %. Ces mesures devraient également permettre de mieux concilier la carrière académique et la famille, et d'accroître le taux d'étudiantes dans les filières mathématiques, sciences naturelles et techniques.

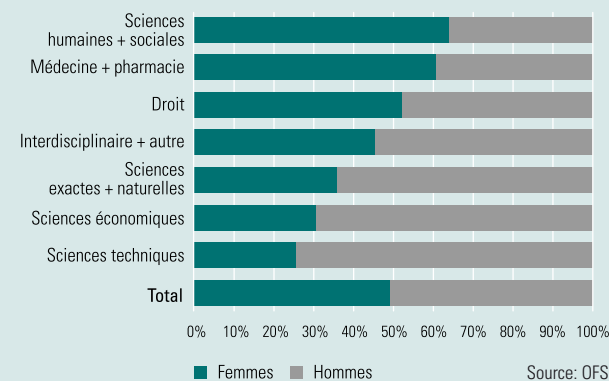
Pendant la première période de subventionnement allant de 2000 à 2003, **le domaine des EPF** s'est engagé à hauteur de 1,6 million de francs dans les modules 2 et 3 du programme Egalité des chances dans les universités. Au cours de la deuxième période - et avec 10 millions de francs en faveur de l'égalité - les mesures ont été complétées par des activités dans le domaine de la promotion de la relève, de la conciliation famille / vie professionnelle, des réseaux de femmes et du soutien pour toutes les collaboratrices (par ex. en matière de droit du travail). Les campagnes de motivation et le cours Internet de l'EPF de Lausanne pour les filles de 10 à 13 ans devraient déjà inciter les écolières à choisir des études dans une EPF. A l'EPF de Zurich, un programme de soutien pour les familles de professeur-e-s (Dual Career Advice) est financé pour faciliter la mobilité. Pour l'instant, ce sont surtout les professeurs dont la compagne travaille qui y participent. Le cas inverse (professeure avec compagnon qui travaille) est actuellement encore rare.

Des efforts plus intenses doivent être réalisés dans le domaine des EPF pour accroître la proportion des professeures. Le mandat de prestations 2008-2011 des EPF prévoit l'augmentation d'un quart du

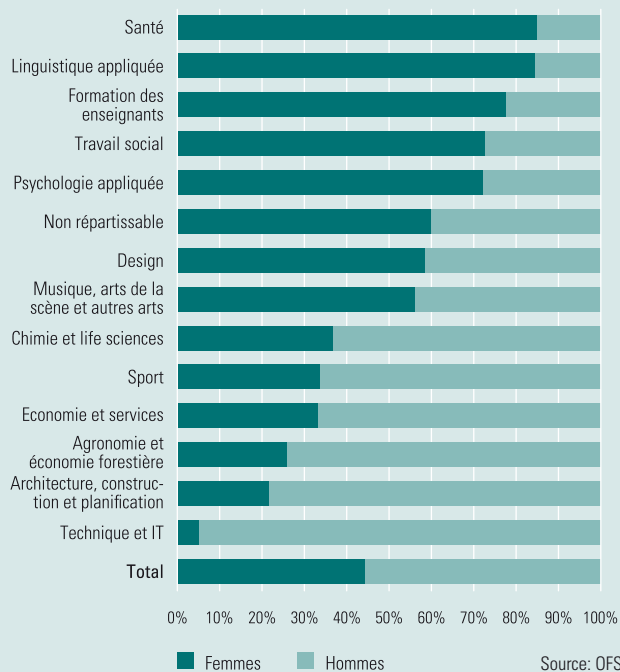
Graphique 6 Caractéristique du personnel HEU: part des femmes selon les catégories de personnel, de 1995 à 2005



Graphique 7 Etudiant-e-s HEU selon le sexe et le domaine d'études, en 2005



Graphique 8 Etudiant-e-s HES selon le sexe et le domaine d'études, en 2005



taux de femmes à tous les niveaux de la carrière académique et son passage à au moins 25 % dans les postes de direction et les comités de décision. La conciliation du travail et de la famille doit être améliorée, l'offre de garde d'enfants développée et l'égalité des chances encouragée dans les domaines des sciences naturelles et techniques. Une promotion ciblée de la carrière et une promotion active de la relève est prévue pour les deux sexes. Compte tenu de la faible proportion de professeures, une action s'impose dans ce domaine. Il ressort que le changement de mentalité et de culture est nécessaire pour s'affranchir des rôles traditionnels. Les femmes ont besoin d'incitations supplémentaires pour compenser les désavantages qui subsistent.

Dans les **hautes écoles spécialisées**, l'OFFT a encouragé le travail en faveur de l'égalité pendant les périodes 2000-2003 et 2004-2007, et créé un organe consultatif. Le plan d'action dispose d'un budget de 10 millions de francs par période de subventionnement et s'est fixé sept objectifs stratégiques. Il prévoit d'encourager l'égalité des chances, le gender mainstreaming, les compétences genre et la conciliation de la famille et du travail. Les moyens sont employés d'une part pour les structures d'accueil pour enfants et les bureaux de l'égalité, et d'autre part pour les projets de motivation (46 %), de mentoring (16 %), de mise en réseau des étudiantes, professeures, chercheuses, spécialistes et cheffes d'entreprises (13 %), les projets destinés aux nouvelles filières d'études (11 %), de gender mainstreaming (7 %) et les études genre (6 %)⁴.

Les objectifs décrits dans le plan d'action actuel ont été atteints entre-temps dans de nombreux domaines et quelques hautes écoles spécialisées.

A l'avenir des efforts intensifiés s'imposent pour accroître la proportion des sexes sous-représentés à tous les niveaux des hautes écoles spécialisées, encourager les compétences genre et intégrer l'égalité

des chances dans la stratégie et la pratique des HES. Le gender mainstreaming doit être vérifié au moyen d'un controlling d'égalité.

La mise en place de ces mesures dans le domaine de l'égalité des chances et des études genre doit être institutionnalisée **dans toutes les hautes écoles**. Les bureaux de l'égalité financés intégralement ou partiellement par les moyens de la Confédération sont aujourd'hui des centres de coordination primordiaux pour la mise en place des mesures d'égalité dans les hautes écoles. Actuellement, ils sont toutefois insuffisamment intégrés dans les établissements. Il faudrait impliquer davantage les délégué-e-s à l'égalité pour intégrer les questions d'égalité dans les hautes écoles, même au-delà de la période d'encouragement. Pour finir, il est à remarquer qu'en Suisse, contrairement aux autres pays, il n'existe pas de délégué-e à l'égalité au niveau de l'Etat, chargée de manière centralisée des questions d'égalité dans le domaine de la formation et de la recherche.

Institutions d'encouragement de la recherche

En 2001, le **Fonds national suisse** (FNS) a présenté une étude du groupe de réflexion « GRIPS Gender » analysant les problèmes spécifiques au genre dans l'encouragement de la recherche du FNS et élaborant des recommandations d'action. Une commission pour l'égalité et un service de promotion de l'égalité ont alors été créés au FNS. Ainsi, la limite d'âge des femmes pour l'obtention de bourses d'études a été relevée.

Dans le domaine de l'encouragement des professorats, des bourses et des doctorats (Pro*Doc), des quotas cibles pour les femmes ont été introduits. Ces quotas n'ont pas été atteints, parfois de peu, à cause du faible nombre de demandes de la part des femmes, surtout après le doctorat. Le FNS va se pencher sur les raisons des taux de diminution spécifiques au sexe dans une nouvelle étude. Le projet le plus important pour la nouvelle période est de continuer les efforts. Le programme Marie Heim-Vögtlin (à l'intention des femmes contraintes de réduire leur activité de recherche pour des raisons

⁴ Evaluation HES 2004-2007. Rapport final 2006 : 7.

familiales) est ainsi poursuivi. Les limites d'âge encore en vigueur dans les mesures du FNS sont désormais supprimées également pour les hommes.

L'Agence pour la promotion de l'innovation (CTI) soutient des projets de recherche appliquée réalisés conjointement par des entreprises et des hautes écoles. La politique en matière d'égalité qui faisait défaut jusqu'à présent a influencé, entre autres, la situation dans les HES et les EPF, la plus grande partie des projets CTI étant réalisés dans ces établissements. La CTI doit donc poursuivre les mesures en faveur de l'égalité des chances, collecter des données selon les sexes et introduire un gender-controlling pour les projets de recherche. Il convient aussi d'augmenter le nombre d'expertes pour l'évaluation des demandes.

Encouragement des études genre

Les études genre dans les hautes écoles

Pendant la période d'encouragement 2004-2007, la Conférence universitaire suisse (CUS) soutient deux projets d'études genre qui ont une fonction pilote dans le paysage suisse des hautes écoles en matière d'innovation et de coopération interuniversitaire :

- Etudes Genre Suisse, ce projet de coopération a pour but de développer et d'intégrer à long terme une offre d'études globale pour la Suisse avec un programme de cours commun, la reconnaissance et l'évaluation des modules, et la coordination des filières de recherche genre au niveau bachelor, master et doctorat.
- Ecole doctorale Etudes genre en Suisse, ce projet soutient de jeunes chercheuses pour leur thèse dans le domaine de la recherche genre. Il est interdisciplinaire.

En raison de réductions budgétaires pour les deux projets de 9,4 à 4,2 millions de francs, seule une partie a pu être réalisée.

La recherche genre appliquée est encouragée dans les grandes lignes dans les hautes écoles spécialisées par un premier centre spécialisé en études genre. Les études postgrades Gender and Diversity Management et Gender and Cultural Studies, ainsi que le cours postgrade Genderkompetenz an Hochschulen ont été mis sur pied, en coopération avec l'Université de Berne. L'intégration des études genre n'a eu lieu que ponctuellement pour l'instant.

Dans l'ensemble, des déficits subsistent en Suisse dans le domaine des études genre :

- Dans le domaine de la science, de l'économie et de l'administration, il manque des transferts de compétences genre pour les spécialistes du personnel et les postes de cadres.
- En Suisse, les recherches sur les rapports de genre sont rares.
- Les équipes de recherche suisses peinent à s'investir dans les programmes de recherche de l'UE sur le thème des études genre.

Pour la période 2008-2011, un encouragement intensifié des études genre s'impose dans tous les établissements. Dans les universités cantonales, il faudra poursuivre les projets de coopération soutenus par la CUS. Dans les hautes écoles spécialisées, les mesures d'encouragement de la recherche genre devront être conceptualisées et mises en place. Dans le domaine des EPF, il conviendra d'intégrer les études genre dans différents secteurs d'enseignement et de recherche selon l'exemple des hautes écoles techniques étrangères.

Aspects et mesures supra-institutionnels

Outres les mesures susmentionnées, proposées dans le cadre du Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2008-2011, il convient de considérer d'autres aspects qui concernent différents établissements et acteurs en vue d'une plus grande efficacité :

- Les réformes entreprises dans le cadre du processus de Bologne ne doivent pas désavantager les femmes. Il faut que la liste de contrôle élaborée par la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) pour les universités soit prise en considération et que les résultats du monitoring soient publiés.
- La Suisse a un retard à rattraper en matière d'intégration de la perspective genre dans l'enseignement et la recherche, de développement des études genre et de prise en compte de l'égalité des chances dans le processus de management des hautes écoles. Les compétences genre doivent être renforcées et intégrées à tous les niveaux.
- Dans les commissions et les comités d'évaluation, il faut veiller à une proportion plus élevée d'expertes et à plus de compétences genre.
- Compte tenu des enquêtes statistiques nationales et en matière de participation aux programmes de recherche de l'UE, il faut tendre le plus possible à une uniformisation chez tous les acteur-e-s. A l'avenir, ceci permettra une plus grande clarté et un controlling des mesures.

Conclusion

L'égalité des chances est un critère de qualité qui contribuera à la compétitivité des hautes écoles.

Dans le contexte des tendances démographiques et économiques, la Suisse devra mieux utiliser son potentiel de recherche dans les prochaines années et recruter plus de femmes dans le domaine de la science. Pour ce faire, il sera important de créer un environnement permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale. Les mesures mentionnées précédemment soutiennent cette idée et devront être reconduites et renforcées.

Pour la période de financement 2008-2011, il faudra donc assurer les ressources nécessaires. En général, il conviendra d'intégrer davantage la politique d'égalité des chances dans le management des établissements, pour le bien de la société, de l'économie et de l'Etat.

Sources

- Office fédéral de la statistique (OFS), www.bfs.admin.ch
- Faible participation des femmes en Suisse en Science et Technologie, communiqué de presse de l'OFS du 15 mai 2006
- Participation des femmes dans la science en Suisse. Comparaison internationale, Exposé de Elisabeth Pastor, OFS, 13 juin 2006
- She Figures 2006. Women and Science. Statistics and Indicators, ed. by the European Commission, Luxembourg 2006
- Evaluation Programme fédéral Egalité des chances entre femmes et hommes dans les hautes écoles spécialisées 2004-2007. Rapport intermédiaire 2, Bureau BASS, octobre 2006
- Evaluation Programme fédéral Egalité des chances entre femmes et hommes dans les hautes écoles spécialisées 2004-2007. Rapport final, Marie-Louise Barben, Elisabeth Ryter, Silvia Strub, Eveline Hüttner, Berne, 2006
- La relève des ingénieurs en Suisse 2006. Développements dans les universités et dans les HES, Sabine Schneiter, Anja Umbach-Daniel, www.ingch.ch/pdfs/ING-Nachwuchs-2006.pdf
- Prise en compte de la dimension genre dans le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) 2008-2011. Appréciations et demandes du groupe de travail « Egalité des chances et études genre », prise de position 2005
- Etudes Genre Suisse, éd. par le Fonds national suisse et le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Berne, 2005
- Evaluation Programme fédéral Egalité des chances entre les femmes et les hommes dans le domaine universitaire 2000-2003, Berne 2004

